

de surveiller les progrès de l'élève et quel sujet d'émulation les étudiants trouvent dans la pratique de ces examens de chaque terme.

Le degré de licencié en médecine s'obtient à la suite de quatre années d'études universitaires.

En passant, je dois dire que l'année universitaire, dans cette Université, comprend une période de dix mois de labeurs, tandis que dans les autres institutions de ce genre sur ce continent, elle ne dépasse pas six mois et que, pour plusieurs universités des États-Unis, cette année n'a qu'une durée de quatre mois. Il est facile de comprendre et d'apprécier la différence, dans l'intérêt des études et de l'élève.

L'examen pour la licence est on ne peut plus sévère et minutieux, il se divise en trois séances :—les deux premières durent six heures, pendant lesquelles le candidat est enfermé sous clef, sans livres, sans conseils, chargé de la confection de deux thèses, dont les sujets lui sont donnés au moment de son emprisonnement. C'est d'après l'examen de ces deux thèses que les professeurs décident s'il convient de l'entendre dans un examen oral, lequel examen, si le jugement est favorable, a lieu le troisième jour et dure trois heures, pendant lesquelles il est *sassé* comme le grain dans un criblé. Ses mérites sont ensuite discutés par les professeurs qui en jugent avec sévérité, mais avec impartialité.

Le degré de Docteur ne peut s'obtenir avant la période écoulée de deux années après l'octroi de la licence, mais le candidat peut se présenter au bout de quatre années écoulées. A l'examen pour l'obtention du doctorat, le candidat doit soutenir publiquement une thèse dont le sujet reste à son choix, puis il est soumis à un examen général sur les diverses branches de la science. Bien que cet examen soit très sévère, il n'est cependant pas aussi minutieux que celui qui précède l'octroi de la licence : l'objet étant plus particulièrement de s'assurer que le candidat, depuis sa sortie de l'Université, n'a pas discontinué l'étude de sa profession.

Voilà, en peu de mots, l'énoncé de ce que la Faculté de Médecine Laval exige de ceux qui veulent obtenir de cette Université le haut degré des honneurs médicaux.

Il me serait impossible de passer en revue les statuts de l'Institution ; mais qu'il me suffise de dire que tous ont pour but d'élever le niveau des études et de servir à l'avancement des sciences.

Si je ne craignais pas d'être trop long, j'aurais aimé à parler amplement de notre magnifique musée et de notre bibliothèque, récemment augmentée par l'addition des livres qui ont appartenu à l'ancienne Ecole de Médecine de Québec et à feu le docteur Fargues. Il suffira de dire que sous ce rapport nous n'avons rien à envier à aucune autre institution d'Amérique.

Et maintenant, pour conclure, qu'il me soit donné d'adresser, de la part de mes collègues et pour ma part, quelques mots au récipiendaire qui, après avoir parcouru toute la carrière de ses études et subi tous ses examens de la manière la plus distinguée, se présente devant nous pour recevoir, en récompense de ses mérites, le plus grand honneur qu'il soit en la puissance de cette Université de lui accorder.

— Nous sommes sur le point de nous séparer et dans un instant tous nos rapports de professeurs à élève auront cessé pour toujours ; en prenant congé de vous, dans cette capacité, permettez-moi de vous présenter à l'esprit quelques maximes relatives à vos devoirs, de trois sortes. — *Devoirs envers Dieu, devoirs envers vos malades, devoirs envers vos confrères.*

Des premiers devoirs je sens que ce n'est pas à moi de vous en parler, autrement que pour vous dire, en général, de ne jamais les oublier.

Sur les devoirs du second genre que j'ai mentionnés, je vous dis : Soyez assidu et attentif dans l'accomplissement des fonctions de votre état. Soyez bon et sympathique pour les malades. Ne vous éloignez pas du pauvre que la douleur tourmente ; nous devons beaucoup aux pauvres ; ce sont les pauvres qui nous élevent les premiers, quand les riches ne nous connaissent pas encore ; c'est dans les rangs inférieurs de la société que les médecins recueillent la réputation d'habiles qui les conduit dans les cercles élevés du monde. — N'oubliez donc jamais que le *pauvre* ne vous *doit rien* ; mais que probablement vous lui devez tout.

Que la tempérance et la sobriété soient vos gardiens.

Le médecin est, ou du moins devrait être, l'ami de tous ses clients.

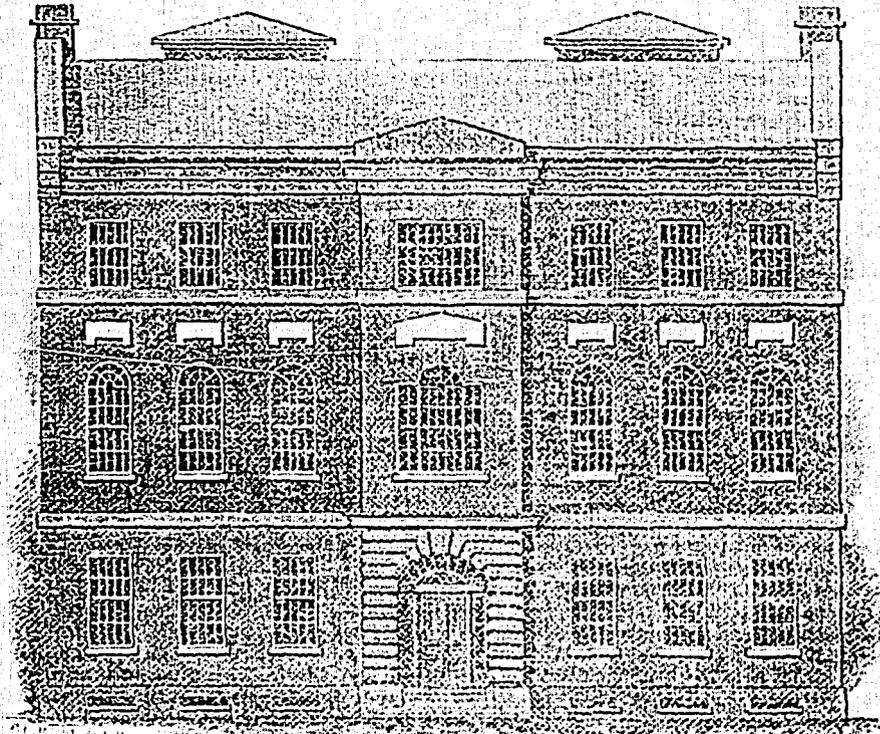
— Comme tel il voit et entend, au foyer des familles, des choses que nul autre ne voit et n'entend. — Il est le confident de bien des secrets. — On le consulte sur des choses d'où dépendent l'honneur et le bonheur domestiques. — On lui demande son avis sur des affaires tout à fait étrangères à l'exercice de sa profession. — En un mot il est regardé comme l'ami de la famille. — Gardez-vous donc de ne jamais abuser de pareils avantages, de ne jamais trahir une pareille confiance, soit par vos actes, soit par vos paroles.

Renfermez au fond de votre cœur, comme en un sanctuaire inviolable, les secrets des familles. — Que nulle tentation ne vous détourne de l'étroit

chemin des bonnes mœurs. — Prenez pour devise les mots : "*Chasteté, discrétion, probité.*"

Je pourrais vous parler de plusieurs autres points qui concernent vos devoirs ; mais j'ai déjà parlé trop longtemps et je dois me hâter de vous dire mes derniers mots sur le sujet de vos devoirs envers vos confrères. Il peut devenir nécessaire de différer d'opinion avec vos collègues ; alors, tout en soutenant vos propositions avec fermeté et courage, faites le toujours avec courtoisie et en gentillhomme. Nous sommes tous des rivaux, il est difficile qu'il en soit autrement ; mais que nos rivalités, qui sont utiles au public, soient servies par des moyens loyaux et honorables, qui sont en même temps les moyens les plus légitimes et les plus sûrs de succès. Les petites jalousies et les petites misères, entre confrères, tendent à diminuer l'estime de chacun et de tous pour les individus et pour toute la profession.

Croyez-moi, en ne perdant point de vue ces points cardinaux de la boussole médicale, vous arriverez à bon port à travers les récifs et les dangers de la profession ; et en cela réside pour nous la garantie que jamais vous ne flétrirez le degré que nous vous conférons aujourd'hui.



VUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.